



BORNE FRONTALIÈRE

Bourgogne-Franche-Comté, Jura Les Rousses la Pile dessus

Dossier IA39000577 réalisé en 1999 revu en 2000

Auteur(s): Muriel Vercez



Historique

Cette borne a été plantée à la suite du traité des Dappes signé en 1862 entre l'Empire français et la Confédération helvétique.

Période(s) principale(s): 3e quart 19e siècle

Dates: 1863 (porte la date)

Description

La borne comporte sur la face tournée vers la France l'aigle impérial. Sur l'autre face les armoiries du canton de Vaud et les initiales LP qui signifient liberté, patrie. La date de 1863 est portée sur une des tranches de la borne. L'autre tranche porte le n° de la borne : 229.

Eléments descriptifs

Murs: calcaire, pierre de taille

Décor

Techniques: sculpture

Précision sur les représentations :

aigle impérial français ; armoiries du canton de Vaud

Informations complémentaires

• Voir le dossier numérisé: https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IA39000577/index.htm

Aire d'étude et canton : Morez

Dénomination: borne



Vue de trois quarts.

39, Les Rousses, lieudit : la Pile dessus N° de l'illustration : 19993900106X

Date: 1999

Auteur: Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Armoiries de l'Empire français portées sur une des faces.

39, Les Rousses, lieudit : la Pile dessus N° de l'illustration : 19993900104X

Date: 1999

Auteur: Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Armoirie du canton de Vaud portées sur une des faces.

39, Les Rousses, lieudit : la Pile dessus N° de l'illustration : 19993900105X

Date: 1999

Auteur: Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation